

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 31 MARS 2014**Objet : ETUDE D'OPTIMISATION DE LA FONCTION ACCUEIL FORMALITES**

Membres élus présents : MM BAILLY - BUGAUD - CAUCHOIS - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOVIN - FONTENAT - GINOT - GIREAU - GUDERZO - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM REY - VERNE - VOISIN

Intervention du Président BAILLY

Dans le contexte de réduction de la ressource et après avoir décidé la fermeture du centre de Belley, notre Assemblée Générale du 18 novembre 2013 m'a donné mandat pour étudier l'optimisation de l'organisation de la fonction "Accueil Formalités" entre les centres extérieurs et le siège.

Sur la base des éléments fournis par les services, voici les principales conclusions qu'en a tirées votre Bureau.

Cette analyse démontre que la réponse au besoin de proximité ayant motivé la création des centres extérieurs a bien évidemment largement évolué depuis trente ans.

D'une part, l'activité propre des centres relais est progressivement devenue quasiment inexistante, puisqu'elle provient aujourd'hui à 80% du siège.

Concernant Ferney Voltaire, la mission d'accueil formalités est exercée par l'agent chargé de la gestion du centre d'affaires, ces deux missions se complétant parfaitement au quotidien, sachant que l'activité du FIT a procuré en 2013 des revenus pour 34.000 € au niveau des locations immobilières, pour 10.000 € au niveau des domiciliations et pour 550 € au niveau de la salle de réunion.

En tout état de cause, la présence d'un agent d'accueil se révèle marginale par rapport au suivi collectif ou individuel des entreprises par nos ingénieurs et conseillers qui apportent leurs compétences spécifiques en fonction des besoins décelés.

Ainsi, en cinq ans, le nombre de rendez-vous assurés en entreprise a augmenté de 80% et le nombre de participants aux réunions et ateliers organisés de 50%.

Sur le seul territoire du Haut Bugey en 2013, plus de 400 commerçants ont été suivis, plus de 200 entreprises industrielles accompagnées lors de 255 rendez-vous et 228 ont participé à 77 actions collectives, dont 26 organisées sur le territoire... alors qu'étaient reçus près de 250 porteurs de projets.

D'autre part, l'évidente montée en puissance d'internet se retrouve sur la fréquentation du site de la CCI, avec en 2013 plus de 200 000 visiteurs et sur le seul mois de décembre près de 25 000 téléchargements de documents et informations de nos différents services.

A cela s'ajoute la mise en œuvre de la dématérialisation effective en matière de CFE comme de formalités internationales, notre système GEFI ouvert à mi 2012 couvrant déjà plus de 60% des besoins.

Ainsi, au final, la fermeture de notre centre n'est en aucune façon susceptible de modifier l'activité de la Chambre sur le Haut Bugey, alors qu'elle impacterait financièrement le FIT sur Ferney Voltaire.

La conclusion de cette analyse s'est clairement imposée au Bureau.

Il a décidé de vous proposer la fermeture du centre d'Oyonnax, qui ne se justifie plus, avec le transfert du poste d'agent d'accueil et de formalités à plein temps au siège, compte tenu des

PF	JMB

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 31 MARS 2014

Objet : ETUDE D'OPTIMISATION DE LA FONCTION ACCUEIL FORMALITES

changements effectués à Bourg, avec la suppression d'un poste d'agent de formalités, la perte d'un demi-poste de conseiller création, et la suppression du poste de Belley.

Cette décision devrait procurer des économies de fonctionnement annuel de **28.000€**, coût des locations immobilières et frais de fonctionnement, et des gains de productivité, notamment en éliminant les envois de dossiers CFE et en augmentant la polyvalence des agents du siège.

Bien évidemment, cette fermeture n'entraînera aucune modification sur l'activité de la CCI sur le secteur, compte tenu de toutes les actions que la CCI déploie déjà, tant en matière de création d'entreprise que de soutien au commerce ou d'accompagnement des entreprises industrielles.

De plus seront proposées des conventions type "relais services publics", telle que celle passée avec la Communauté de communes Chalaronne centre en 2010 renouvelée pour trois ans en 2014, à la signature des Communautés de communes sur le Haut Bugey et le Sud Bugey pour signifier l'engagement de présence de la Chambre sur leurs territoires et organiser les modalités de permanences éventuelles à la demande.

Il est donc demandé à l'assemblée de bien vouloir délibérer sur :

- La fermeture pour des raisons d'économie et d'optimisation de la fonction "Accueil Formalités" du centre d'Oyonnax Bellignat et le transfert du poste de l'agent d'accueil formalités au siège
- Et donner tous pouvoirs au Président
 - o pour résilier tous contrats relatifs à la location et au fonctionnement des locaux du centre extérieur d'Oyonnax-Bellignat.
 - o Et proposer des conventions type "relais services publics" aux collectivités concernées.

L'Assemblée,

- **vu l'exposé du Président Bailly,**

après examen et échanges d'observations, et après en avoir délibéré, approuve

- **la fermeture pour des raisons d'économie et d'optimisation de la fonction "Accueil Formalités" du Centre d'Oyonnax Bellignat et le transfert du poste de l'agent d'accueil formalités au siège**

et donne tous pouvoirs au Président :

- **pour résilier tous contrats relatifs à la location et au fonctionnement des locaux du centre extérieur d'Oyonnax-Bellignat**
- **et proposer des conventions type "relais services publics" aux collectivités concernées.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	35
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président